

**ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/CARPA/CIPM/2025 DU 22 AOUT 2025 POUR L'ACQUISITION
DU MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES
CONTRATS**

Le Président Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres susvisé, que le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été modifié ainsi qu'il suit :

I/ DANS L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

AU LIEU DE :

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC à l'ouverture des plis;
- Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces;
- non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5 ;
- Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagnées de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO;
- Absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signée;
- Absence de la Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- Absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;
- Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie industrielle au Cameroun (fournir licence d'exploitation);
- Absence de la mention « exploitation d'une menuiserie » sur le registre de commerce ;
- Non-respect du format de fichiers des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15. Evaluation criteria

15.1 Eliminatory criteria

These criteria include notably:

- Absence or non-compliance of the stamped bid bond, with the handwritten note, accompanied by the deposit receipt issued by CEDEC upon opening of the bids;
- failure to produce, after a period of 48 hours following the opening of bids, a document of the administrative file deemed to be non-compliant or missing when the bids were opened (with the exception of the bid bond);
- false declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- failure to comply with at least **4** essential criteria out of **5**;
- the absence of colour prospectus in the original and all copies accompanied by catalogue, drawing or technical sheet produced by the manufacturer;
- Failure to comply with 80% of the technical specifications indicated in the Description of Supplies of this DAO
- Absence of the duly filled and signed Integrity Charter;
- Absence of duly filled and signed social and environmental commitment statement;
- the absence of a quantified unit price in the Financial Bid;
- absence of the attestation for not having abandoned contracts during the last three years ;
- Lack of proof of non-abandonment of contracts over the past three years;
- Lack of proof of ownership and operation of an industrial carpentry shop in Cameroon (provide operating license);
- Lack of the mention "operation of a carpentry shop" in the trade register;
- Non-compliance with bid file format;
- Absence of the backup copy in case of dysfunction of the COLEPS platform.

LIRE PLUTOT :

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires :

- Absence du cautionnement de soumission timbré. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CEDEC, conformément à la Lettre-circulaire N°0019/LC /MINMAP du 05 juin 2024;
- Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces;
- non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5 ;
- Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagnées de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO;
- Absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signée;

- Absence de la Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- Absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;
- Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie au Cameroun;
- Absence de la justification de l'activité de menuiserie et d'ameublement ;
- Non-respect du format de fichiers des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- Non utilisation du bois d'origine légale.

15. Evaluation criteria

15.1 Eliminatory criteria

- Absence of a stamped bid bond. Said bond must be accompanied by a deposit receipt issued by CEDEC, in accordance with Circular Letter No. 0019/LC/MINMAP of June 5, 2024;
 - Failure to submit an administrative file document deemed non-compliant or missing at the time of bid opening within the 48-hour deadline (except for the bid bond);
 - False declarations, fraudulent practices, or falsification of documents;
 - Failure to comply with at least 4 out of 5 essential criteria;
 - Absence of a color brochure in the original and all copies accompanied by a catalog, drawing, or technical data sheet produced by the manufacturer;
 - Failure to comply with 80% of the technical specifications indicated in the Description of Supplies of this DAO;
 - Absence of a duly completed and signed Integrity Charter;
 - Absence of a duly completed and signed Social and Environmental Commitment Declaration;
 - Absence of a quantified unit price in the Financial Offer;
 - Absence of a certificate of non-abandonment of contracts over the past three years;
 - Absence of proof of ownership and operation of a carpentry shop in Cameroon;
 - Absence of proof of carpentry and furniture business;
 - Non-compliance with the bid file format;
 - Absence of a backup copy in case of COLEPS platform malfunction;
 - Failure to use wood of legal origin.

II/ Dans le RPAO :

Au lieu de :

Critères et Sous critères de l'évaluation détaillée	
L'évaluation des offres se fera sur la base des critères ci-après : <ul style="list-style-type: none">• Critères éliminatoires<ul style="list-style-type: none">- Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC à l'ouverture des plis;- Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);- Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces;- non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5 ;- Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagné de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;- Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO;- Absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signé;- Absence de la Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signé;- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;- Absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;- Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie industrielle au Cameroun (fournir licence d'exploitation) ;- Absence de la mention « exploitation d'une menuiserie » sur le registre de commerce ;- Non-respect du format de fichiers des offres ;- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.	
Rubrique	OUI/NON
Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif	OUI/NON
Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC à l'ouverture des plis; <ul style="list-style-type: none">- Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);	OUI/NON

	NB : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	
Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagné de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant	OUI/NON	
Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO	OUI/NON	
Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie industrielle au Cameroun (fournir licence d'exploitation) ;	OUI/NON	
Absence de la mention « exploitation d'une menuiserie » sur le registre de commerce	OUI/NON	
Absence de la charte d'intégrité datée et signée	OUI/NON	
Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	OUI/NON	
Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière		
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	OUI/NON	
Critères éliminatoires d'ordre général		
Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.	OUI/NON	
Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois dernières années	OUI/NON	

LIRE PLUTOT :**Critères et Sous critères de l'évaluation détaillée**

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères ci-après :

• Critères éliminatoires

- Absence du cautionnement de soumission timbré. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CEDEC, conformément à la Lettre-circulaire N°0019/LC /MINMAP du 05 juin 2024;
- Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces;
- non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5 ;
- Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagnées de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO;
- Absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signée;
- Absence de la Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- Absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;
- Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie au Cameroun;
- Absence de la justification de l'activité de menuiserie et d'ameublement ;
- Non-respect du format de fichiers des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- Non utilisation du bois d'origine légale.

	Rubrique	OUI/NON
Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif		
	Absence du cautionnement de soumission timbré. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CEDEC, conformément à la Lettre-circulaire N°0019/LC /MINMAP du 05 juin 2024	OUI/NON
	Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)	OUI/NON
NB : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.		

Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagné de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant	OUI/NON	
Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO	OUI/NON	
Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie au Cameroun	OUI/NON	
Absence de la justification de l'activité de menuiserie et d'ameublement	OUI/NON	
Absence de la charte d'intégrité datée et signée	OUI/NON	
Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	OUI/NON	
Absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années	OUI/NON	
Non utilisation du bois d'origine légale.	OUI/NON	
Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière		
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	OUI/NON	
Critères éliminatoires d'ordre général		
Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.	OUI/NON	
Non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5	OUI/NON	
Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces	OUI/NON	
Non-respect du format de fichiers des offres	OUI/NON	

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Fait à Yaoundé le **15 SEPT 2025**

LE PRESIDENT DU CARPA



Dominique Bapdama Tokono Dieudonné